



162 ST-DENIS
Tél. Est 893

GASTON MAILLET, directeur

REDDE CAESARI QUAE SUNT CAESARIS

GILBERT LARUE, rédacteur en chef

Abonnement:

Par maille . . . \$1.00 par année

Evêque patriote

Encore une fois, à l'occasion du dix-neuvième anniversaire de sa consécration épiscopale, Mgr Bruchési a fait retentir sous les voûtes de sa magnifique cathédrale un appel aux armes en faveur de l'Angleterre et de la France. La guerre dure depuis deux ans, et quoique chaque jour semble nous rapprocher de la victoire, nous en sommes encore à une considérable distance, et les plus durs sacrifices sont ceux qui restent à accomplir.

La province de Québec, jusqu'ici, n'a pas fait un effort égal à celui des autres provinces du Dominion pour la cause que défendent avec tant d'héroïsme notre patrie d'adoption et notre patrie d'origine. Son indifférence ne lui fait pas honneur, surtout lorsqu'elle repose sur un parti-pris, comme dans le cas de ceux qui prétendent que cette guerre ne nous concerne pas, que nous ne sommes pas tenus d'appuyer l'Angleterre dans ses querelles, et qui mettent sur le même pied, comme animées des mêmes mobiles condamnation, l'Allemagne provocatrice et spoliatrice, et les nations de l'Entente dans le rôle de libératrices.

C'est sans doute à ces égarés que pensait Mgr Bruchési, lorsqu'il a jugé utile de porter sur la guerre ce jugement que les grands quotidiens ont bien fait de disséminer partout:

"Il n'est pas possible de mettre en question de quel côté sont le droit et la justice dans cette terrible guerre. D'un côté sont nos ennemis, qui ont été les agresseurs, les violeurs des traités et de l'honneur tandis que de notre côté sont les défenseurs de l'harmonie entre les nations et les champions du droit et de la justice."

"L'Autorité" applaudit à cette claire et éloquente parole, qui résonne au point de vue principal la question troublante de la guerre. Cette lutte dans laquelle l'Angleterre et la France déploient toute leur énergie et ont mis toutes leurs ressources, c'est la lutte du droit contre la force brutale, c'est la lutte pour la défense des petites nationalités, c'est la résistance contre une barbarie que nous croyions disparue de la surface du globe, et qui menace de détruire la civilisation.

Notre province peut-elle rester en arrière dans cette sainte croisade sans se déshonorer? Non!...

Les Canadiens-français, s'ils ont le respect de leur origine, doivent l'appui de leur bras à l'Angleterre et à la France, qui versent héroïquement leur sang pour la défense de l'humanité toute entière, pour nous soustraire nous-mêmes au joug du despotisme prussien.

Nous félicitons respectueusement monseigneur l'Archevêque de Montréal d'avoir encore une fois montré à nos compatriotes de quel côté le devoir les appelle.

L'AUTORITE.

Les idées de M. Bourassa

Que de gens sérieux M. Bourassa a empêchés de dormir, depuis le commencement de la guerre, en prêchant contre l'enrôlement!

En toute cette affaire, chacun admet que M. Bourassa n'est pas, ne peut pas être sérieux. Il se paie simplement la tête des politiciens, et se délecte à les faire enragier. C'est sa vengeance contre le parti libéral et contre le parti conservateur, qui l'ont l'un et l'autre successivement exclu de leurs rangs. Toute sa campagne germanophile n'est en somme qu'une gigantesque espièglerie, dont sont dupes ceux qui ont le tort de s'en formaliser.

Au fond, cela n'a aucune importance que M. Bourassa préconise telle ou telle idée sur la guerre. Le seul aspect regrettable de sa campagne, c'est qu'elle est susceptible de chagriner beaucoup ceux qui ont sous les drapeaux des proches dont le chef nationaliste raille à chaque occasion les sentiments patriotiques. Autrement, ses écarts de langage peuvent servir à montrer l'étendue des libertés dont tout citoyen jouit à l'ombre du drapeau britannique, puisqu'il n'a cessé, depuis deux ans, de tenir ouvertement des propos qui, en tout autre pays, disent ses critiques, auraient suffi en vingt-quatre heures à le faire pendre.

Dans ces conditions, le meilleur parti à prendre lorsque M. Bourassa s'arrête pour reprendre haleine, c'est de ne pas le provoquer à sortir de son silence.

Et c'est pourquoi M. A. R. McMaster a manqué de sagesse lorsqu'il a transmis au chef nationaliste, qui était en vacances à la campagne, cette lettre portant la signature du capitaine Talbot-Papineau.

M. Bourassa a bien raison, pour une fois, de soupçonner une manœuvre politique cachée sous les apparences de cette bizarre missive. Et ce n'est pas la personnalité de M. McMaster qui peut suffire à détourner les soupçons.

M. McMaster pontifie au Club de Réforme, et il n'en est pas à sa première gaffe. Il aurait monté ce bateau à M. Bourassa, dans un coin obscur du Club, avec la complicité de quelques autres membres, que nous n'en serions pas autrement surpris.

Nous savons que M. McMaster a nié avoir écrit cette lettre signée par son associé. Mais qui nous assure qu'il ne joue pas sur les mots? Il peut avoir dicté la lettre, ou l'avoir inspirée, que sais-je? De nos jours, une simple dénégation est si peu concluante. Pourquoi n'avoir aussi envoyé qu'une copie de la lettre à M. Bourassa, et non signée? Il nous semble que le chef nationaliste avait au moins droit à l'original.

Jules MOREAU.

Les bains dans les écoles

Si nous avions un climat plus clément, si nous n'avions en notre pays une froide saison qui embrasse plus de la moitié de l'année, c'est en plein air qu'il faudrait établir des bains où tout le monde pourrait apprendre à nager. Mais cela n'est pas possible à cause du climat. Sauf pendant les mois de juin, juillet, août et septembre, l'eau à l'air libre est toujours à une température si basse qu'il y a danger grave à s'y plonger. C'est pourquoi il faut, particulièrement dans les villes, établir des bains publics fermés où l'eau peut être chauffée à une température agréable. Mais les bains publics maintenus par la ville sont fréquentés par tant de gens qu'ils peuvent aisément devenir une source d'infection. Ce n'est assurément pas la place où envoyer nos petits garçons et nos fillettes, si désirables soyons-nous qu'ils apprennent à nager.

Les enfants doivent apprendre à nager à l'école.

Et l'opinion publique demande que les commissaires d'écoles de Montréal, plus dociles au progrès moderne, aménagent des bains de natation dans les écoles primaires.

Nous savons que notre commission scolaire n'est pas toujours attentive au progrès. Nous n'avons pas une bonne administration scolaire comme nous n'avons pas une bonne administration municipale. Chaque fois qu'une réforme ou une amélioration s'impose, à l'hôtel de ville comme dans le gouvernement de nos écoles, nous savons que nous ne pouvons jamais l'obtenir sans lutte.

Dans le cas actuel, toutefois, les innombrables pertes de vies dont nous avons été témoins cette année dans les lieux de villégiature, parce que les citoyens ne savent presque jamais nager, ont fait ouvrir les yeux au public. A ce moment, il n'est pas à Montréal de chef de famille qui ne comprenne l'importance de la natation dans l'éducation de la jeunesse et qui ne soit déterminé à exiger que ses enfants apprennent à nager.

Les autres commissaires ne bougeront peut-être pas; mais le public demande que Mgr Roy, président de la Commission, use de son autorité et prenne les moyens de donner satisfaction à la volonté populaire.

Les commissaires, comme les écoliers, sont en vacances. Mgr Roy devrait les convoquer sous le plus bref délai et les saisir de cette question. Comme en toutes choses il faut commencer par le commencement, le devoir des commissaires est tout d'abord de mettre des bains de natation dans les deux écoles qu'elle est à construire en ce moment rue Robin et avenue Papineau.

La Commission scolaire a les ressources financières nécessaires pour réaliser ce grand progrès. Les taxes que nous lui payons lui laissent chaque année un considérable excédent de recettes. Qu'elle en applique une partie à cette amélioration publique.

Il est humiliant que Montréal soit devancé dans cette voie par la petite ville d'Outremont.

Il est humiliant pour les catholiques d'être complètement dépourvus sous ce rapport, quand nos concitoyens protestants ont des bains de natation dans leurs établissements de la Y.M.C.A. et du "High School" de la rue Université, ce dernier construit par les commissaires protestants.

Le caractère sacerdotal de Mgr Roy l'oblige doublement à appuyer cette mesure, si recommandable au point de vue hygiène, de l'hygiène morale autant que de l'hygiène physique.

Placide BEAUSSET.

L'ACTUALITE

Souvenirs de reportage. — Pauvre Peary! — De l'influence de la découverte des pôles sur la paix conjugale. — Interview sans interviewage. — La sylphide Pamela et le "Cook's Hat". — Aglaé! mon Aglaé!

Pauvre Peary!

Une dépêche parue la semaine dernière nous a appris qu'un sénateur américain, non seulement assurant que Peary n'avait pas découvert le Pôle Nord, mais demandant que le Congrès rappelle l'Acte de 1911: "promoting the explorer and tendering the thanks of the Congress."

Un dégoûtage en règle!

Cette dépêche et le bruit que produisit encore le retour de Shackleton, héros du Pôle Sud, lui, n'ont rappelé un exploit de reportage pas du tout banal, en ce sens, surtout, que ce fut une interview sans interviewage et tout de même avec un résultat, ce que les critiques de théâtre appelleraient: "Hamlet without Hamlet".

A cette époque là, c'était encore Peary qui était sur la sellette, et c'est le célèbre fumiste Cook qui prétendait avoir découvert le Pôle Nord. L'humanité était partagée en deux camps; on était Cookiste ou l'on était Pearyste; pas de milieu! Les journaux débordaient de proses polaires, même des poètes en rimaient.

"Étais dans le journalisme hebdomadaire, et, je ne sais trop pourquoi, mon journal, le "Clairon Populaire", n'avait encore rien dit du grand litige. En somme, la chose aurait pu m'indifférer jusqu'au vingt-et-unième degré, puisque les questions scientifiques n'étaient pas dans mes cordes. Mais un beau matin, notre directeur m'appela pour me dire:

"Ca devient immonde! Mon journal n'a pas encore pris position dans le différend populaire, pas imprimé une pauvre petite virgule à ce sujet. Tandis que notre rival, le "Trombone Dominical", en est à son sixième article. Je vous confie donc la tâche de rallier par le chemin perdu.

Je saurai tout en pensant: Une tuile!

"J'ai reçu, l'autre jour, continuait-il, la carte d'un monsieur de Paris, ou de Berne, ou de Bruxelles ou de n'importe où, avec autant de titres et de sous-titres qu'un gouverneur-général qui s'adonnerait à être prince de sang royal en même temps... J'ai perdu la carte, mais j'ai retenu le nom et l'adresse que voici.

C'était un de ces noms qui peuvent aussi bien coiffer un Chilien ou un Parisien et je ris que ce monsieur demeurait dans un "appartement-hôtel" montréalais des plus cosmopolites.

"Je me rappelle, continua mon directeur, qu'entre autres titres ce monsieur avait ceux d'agréé à la chaire de géographie de l'Université... je ne me rappelle pas trop quoi et de collaborateur à une revue géographique quelconque. La grande affaire, c'est de lui croquer une interview Pearyste, Cookiste ou n'importequelle, puis d'arrêter à la bibliothèque Fraser, en passant, pour la fionner, vénérabiliser et porter le tout aux dimensions

d'une page entière. Je me charge des manchettes.

Une heure après, une jeunesse de la plus belle venue — une bonne à tout faire, c'était évident — me pria d'attendre dans une manière de boudoir meublé d'une chaise, de trois ou quatre douzaines de brochures mêlées-mêlées et d'un parapluie.

"Veuillez attendre un instant. Je vais vous annoncer.

A peine ce sylphidequin échantillon d'humanité se fut-il soustrait à ma contemplation, j'entendis dans une pièce voisine deux voix, une de femme, une d'homme, puis une autre voix aussi; celle de la bonne.

Madame. — Qu'est-ce que c'est?

Monsieur. — Que venez-vous?

Madame. — Qui est-ce, Pamela?

Monsieur. — De qui parlez-vous?

Madame. — Veux-tu bien continuer la lecture et nous octroyer la paix. Dites Pamela, qui est-ce?

Monsieur. — Quand je le dis...

Pamela. — Ça fait un peu d'un collecteur, puis on dirait que c'est pas un collecteur.

Madame. — J'espère que ce n'est pas le type de chez Carsley.

Monsieur. — A propos de Carsley, je t'ois le...

Madame. — De grâce, monsieur, occupez-vous de votre journal. Venez ici, Pamela, plus près, nous pourrions causer sans être dérangées par monsieur.

Je n'entendis plus rien, mais il est clair que madame se faisait donner d'amples explications sur le soussigné.

Tout à coup:

Monsieur. — Ah! je le savais bien...

Madame. — Ah! tu sais toujours quel cheval va gagner, les tuyaux sont toujours des merveilles; seulement, tu perds non moins toujours.

Monsieur. — Écoute donc, je...

Madame. — Tout notre argent file aux courses. Et quand je demande un pauvre petit quelque chose à me mettre sur le dos, tu cries comme une anguille de Melan.

Monsieur. — Il n'est pas question de cheval, mais d'une affaire qui tient en ce moment la respiration mondiale en suspens.

Madame. — La respiration mondiale en suspens! Ah! la, la! Pamela, rille mes sels et mon éventail!

Monsieur. — Il s'agit du Pôle Nord.

Madame. — Du...

Monsieur. — Du Pôle Nord. Ah! je le savais bien que c'était Peary qui l'avait découvert... que ce n'est pas Cook...

Madame. — Comment! un homme de ton âge, un père de famille, un géographe, tu as le front de me dire à moi, à moi Stéphanie Dupont, à moi ton épouse légitime, que ce n'est pas Cook!!!

Monsieur. — Ce n'est pas une question de front, ou de ceci, ou de cela, c'est une affaire de cervelle, ce qui met les femmes en dehors de la discussion; c'est pas une affaire de falbalas ou de sauce piquante, ou...

Madame. — Insolent.

Monsieur. — J'aimerais bien à savoir comment tu arrives à conclure que c'est Cook qui...

Madame. — Ah! tu veux savoir... Eh bien, je vais te le dire en pleine face. (Évidemment triomphante): A New-York, ils ont créé une forme de chapeau en l'honneur de Cook...

Tu vois, hein?

Monsieur. — Je vois quoi?

Madame. — Que si c'était pas

Cook qui aurait découvert le Pôle, ils n'auraient pas fondé un chapeau commémoratif, un "Cook's Hat". A New-York, ils doivent être aussi bien informés que toi; c'est pas un petit village perdu dans les bois comme toi dans des papiers-rasses qui ne valent plus rien parce qu'elles ne sont plus de leur temps.

Monsieur. (Évidemment estomaqué). — Alorrrrr! à cause d'un chapeau, tu règles, comme cela, le plus gros problème du jour. Eh bien, à femme bête mari bête... Je vais donc raisonner comme toi et l'apprendre qu'à Londres ils ont lancé, en l'honneur de Peary, une veste.

Madame. — Ha! ha! ha! III! hi! hi! Une veste! Mais c'est ça tout plein. Une veste! une veste...

Monsieur. — Eh bien! oui, une veste...

Madame. — C'est bien ça, immensément ça. (Froide et sévère): Monsieur, je vous laisse avec la veste ramportée par votre héros; trouvez-y le confort, le bonheur, l'oubli de notre passé. Moi, je retourne dans mon pays, chez moi-même.

Monsieur. — Aglaé! mon Aglaé!

Madame. — ...

Monsieur. — Aglaé! mon Aglaé, pardonne-moi! Ton départ, ce serait les ténèbres, la nuit à tout jamais, le néant. Vas-tu me pardonner?

Madame. — Peut-être... si tu veux jurer de mieux raisonner... et... de me donner un "Cook's Hat".

Monsieur. — Deux! mon ange! deux!

Madame. — Mais j'ai pensé, et j'ai décidé qu'il est là depuis un siècle Pamela. Pamela.

Justement, à cet instant, suffisamment enseveli sur les opipolaires de Monsieur et ayant terminé l'expression de mes amitiés à l'adresse Pamela, je déguerpissais. Chemin faisant, je fus de plus en plus étonné et chagrin de l'influence plutôt désagréable qu'une affaire de pôle peut avoir sur l'harmonie conjugale, pouvant aller jusqu'à mettre en péril des noces consacrées par des rites et durées par les ans.

Je fis part de mon aventure à mon directeur, qui se rappela fort à propos avoir lu, la semaine précédente, que Cook et Peary étaient au fond de trois demandes en divorce à New-York et de vingt-huit à Chicago. Nous rédigeâmes donc, moi, un compte rendu d'entrevue



LE SERGENT DE VILLE:—Arrêtez, arrêtez! La rue appartient à ceux-là!...

où se mêlaient artistiquement les réflexions les plus profondes tenues par le "Cook's Hat", la veste de Peary et la sylphide Pamela, lui, un éditorial se rapportant à l'entrevue à l'aspect moral ou plutôt immoral des découvertes polaires, article fermant ou commençant sur ces lignes-ci, autant que je puis me rappeler:

"Chicago même toujours le co-

tilon dans la spécialité des divorces pour causes originales. C'est une de ses citoyennes qui a divorcé parce que son mari se mouchoit dans du coton carreaux; c'est une autre qui a changé de lit et de foyer parce que son conjoint ne mangeait que des légumes, régime qui altérait ses sentiments. Il était dans l'ordre des choses que Chicago éternisât la série des di-

vorces pour raison de pôle... etc., etc."

Le dimanche suivant, "Le Trombone Dominical" n'en mena pas large en face de l'apport du "Clairon Populaire" à la marée toujours montante de littérature loufoque-scientifique suscitée par le différend Cook-Peary.

ANATOLE.

Le sentiment public se réveille pour de bon!

La population de la province de Québec, comme celle de l'Ontario, s'aperçoit que les prohibitionnistes veulent la mettre sous le joug, et elle proteste.

LES RECRIMINATIONS AFFLUENT

L'observateur constatera facilement que les prohibitionnistes ne perdent pas seulement du terrain dans la province de Québec, mais qu'il en est de même dans la route du Canada, où les puritains, qui un instant ont pu faire croire qu'ils étaient fort puissants, ne font que très piteuse figure lorsqu'ils ont à démontrer leur force réelle, comme à l'heure actuelle dans Ontario, par exemple.

L'élection prochaine de Toronto-Sud-Ouest est un point noir pour eux. Aussi ont-ils recouru à diverses tactiques plus malhonnêtes les unes que les autres afin d'éviter la répétition du désastre de Perth-Nord. Celle qui semble la plus efficace de ces tactiques est de payer un tas de gens afin de les inciter à poser leur candidature contre le partisan du gouvernement Hearst, pour arriver de la sorte à diviser les votes de l'opposition.

Faut-il qu'on craigne tout de même le sentiment populaire, quand on songe surtout que l'hon. J. J. Foy, décédé, avait obtenu une majorité de 3,600 voix dans Toronto-Sud-Ouest?

La campagne de l'"Autorité" contre la prohibition, le puritanisme et l'hypocrisie, — toutes choses qui se confondent sous des noms différents, — parmi les nombreux fruits qu'elle porte tient à signaler l'intérêt que cette bataille désintéressée éveille.

LETTRE D'UN FRANÇAIS

Un Français très connu à Montréal nous écrit:

"Je trouve que l'un des meilleurs moyens d'enrayer le fléau de l'intemperance, serait d'encourager, en ce pays, la consommation du vin, de la bière. Ces boissons contiennent assez d'alcool pour stimuler, mais n'en contiennent pas assez pour provoquer l'ivresse (excepté, bien entendu, si l'on en buvait d'une manière excessive ou exagérée). De plus, le vin et la bière sont de puissants toniques, dont auraient besoin ici les hommes et les femmes, surtout en vue des générations futures; car, je constate qu'il y a à Montréal beaucoup d'anémie. Je dis donc que l'usage général du vin et de la bière de bonne qualité serait un puissant antidote de l'ivrognerie et je n'aurais pour prouver cet avantage qu'à vous citer les pays d'Europe où l'on boit généralement ces boissons: l'on ne rencontre dans ces pays que très peu d'ivrognes.

Prenons, par exemple, chez nous, en France: c'est un cas assez rare de rencontrer une personne en état d'ivresse.

Tout le monde boit du vin, — personne ne s'enivre et tout le

monde se porte bien. Mais, naturellement, pour que la consommation de ces boissons devienne générale, il faudrait mettre ces liquides à un prix convenant à tout le monde. Pour cela, le Gouvernement devrait voir à faire disparaître les droits d'entrée sur le vin, etc. Ici, où l'on cultive l'orge facilement, l'on pourrait faire beaucoup de bière, et la faire saine et nutritive; je dis nutritive et j'ai raison: la bière aussi bien que le vin nourrit tout comme le pain et la viande."

JUSTES OBSERVATIONS

Un autre correspondant nous adresse une lettre de laquelle nous détachons ces passages:

"Vous avez sans doute lu dans le "Herald" les conclusions fantaisistes d'un prêcheur quelconque sur les résultats de la prohibition en Russie: prospérité générale, etc. Or, ce révérend, après avoir oublié de nous dire qu'en Russie les liqueurs douces comme la bière et le vin ne sont pas bannies, néglige encore de prendre en considération qu'en Russie, avec 7 ou 8 millions d'hommes sous les armes ou sous entraînement, avec la majorité des autres hommes valides employés à la fabrication des munitions de guerre, a été créée une prospérité factice, le peuple travaillant recevant de son propre argent le double du salaire habituel, argent qu'il devra d'ailleurs rembourser en taxes, comme ici au Canada.

"Nous savons aussi de source

autorisée que l'état-major russe fournit aux soldats un tonique remplaçant le vodka, imitant en cela du reste les autres nations belligères.

M. ROWELL VOYAGE

"M. Rowell, chef de l'opposition ontarienne, — encore un de ces puritains qu'on ne rencontre que trop souvent dans la politique — se trouve actuellement en France, dans le but, dit-on, d'étudier les règlements nouveaux en ce qui concerne l'usage des alcools. Il sera sans doute curieux de connaître ses impressions à son retour, surtout quand des rangs de son parti viendra une clameur contre la prohibition, seule ressource mise à la disposition du parti libéral dans Ontario pour renverser le gouvernement réactionnaire de M. Hearst.

"Nous sommes sûrs que la France, à part la prohibition de l'absinthe et autres liqueurs considérées comme pernicieuses, ne recourra jamais à des procédés injustes et arbitraires contre les détaillants de vins, bières et autres breuvages bienfaisants."

A remarquer que tous nos correspondants s'intitulent, avec incommensurablement plus de raison que les prohibitionnistes, des "amis de la vraie tempérance".

Sylvio PICAUD.

Un problème d'après-guerre

Belle mission dévolue aux journaux éclairant le peuple sur le choix de ses mandataires

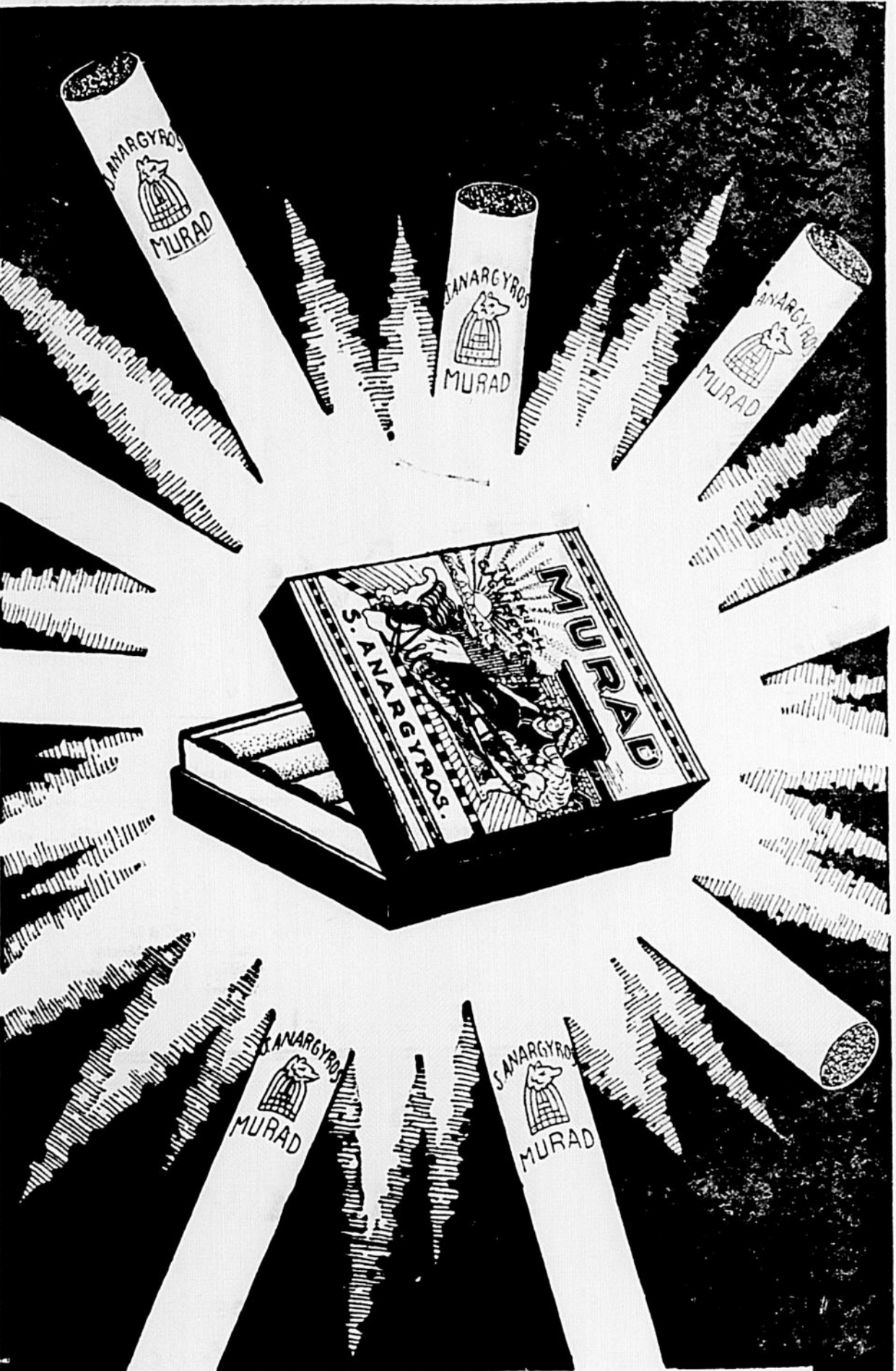
Opinion d'un Français

Je ne suis pas un révolutionnaire, mais, simplement, un patriote sincère, animé du désir de voir la patrie prospérer, de sentir le peuple traité avec justice; et si je critique les députés ce n'est pas par animosité contre tel ou tel d'entre eux. Non, je parle ainsi uniquement parce que je désirerais voir la nation représentée par des hommes honnêtes et intelligents, des hommes de devoir.

Et, comme je l'ai déjà dit, je crois que le moyen le plus pratique pour arriver à ce résultat serait de diminuer le personnel administratif et de le suppléer au nombre par la qualité.

Pour que le peuple soit bien représenté, que ses intérêts soient protégés, il faut que celui-ci ait l'œil ouvert, qu'il surveille ses députés, qu'il punisse sévèrement ceux qui le méritent.

Donc, pour que tout aille bien, il faut que le peuple soit au courant de la chose publique, qu'il connaisse les faits et gestes de ses



MURAD CIGARETTES

AUJOURD'HUI—

dans le moment même, il y a plus de fumeurs qui essaient les cigarettes Murad pour la première fois, que toutes autres marques réunies.

Presque 100 pour cent de ces fumeurs continuent à fumer les Murad.

Ce qui arrive aujourd'hui, est ce qui est arrivé depuis que les Murad ont été introduites sur le marché.

A quoi doit-on attribuer leur immense succès?

Non pas à la publicité—mais à la qualité.

La réclame de cette cigarette est faite par les fumeurs eux-mêmes de l'Atlantique au Pacifique.

Anargyros

Partout—Pourquoi?

de ne s'exprimer) à tort et à travers devant les grands du jour, qui décernent force compliments à un individu parce qu'il est ministre, quand même il serait en frais de ruiner le pays, quand il aurait empêché des sommes énormes pour une marchandise qui traîne sur les quais de Londres ou ailleurs. Que n'avons-nous pas le droit de dire de ces journaux qui faisaient l'éloge de M. Wilson (gendre du président Grévy), en France, pendant que ce monsieur retirait de fort jolis montants de la vente de médailles de la Légion d'honneur; puis de ceux qui prodiguaient force compliments à M. Clémenceau, qui avait commencé de faire fusiller le Midi de la France parce que ses habitants refusaient de payer les dérisoires impôts dont on les accablait; puis des journaux qui louaient les incompétents députés qui tiennent le peuple dans l'ignorance tout en jouant la comédie de l'instruire. J'ai horreur de ces journaux qui s'inclinent (qu'on me pardonne cette manière

N'a-t-on pas vu également des journaux prodiguer force louanges à Jaurès qui, quelques jours avant la déclaration de la guerre, prédisait, en Belgique, le désarmement, et aussi à Caillaux, qui trahissait la patrie; et à combien d'autres encore ?...

Les journaux ont une mission à remplir, une mission sublime, je pourrais dire: ils sont les éducateurs du peuple, ils doivent être les défenseurs des opprimés; mais combien d'eux, hélas! sont tout l'opposé de ce qu'ils devraient être.

Cependant, il y en a quelques-uns qui, mettant de côté toutes vaines ambitions, et méprisant la perfidie, la trahison, savent encore défendre le droit et la justice. Espérons que leur exemple portera fruit et que bientôt la mauvaise presse, — aussi traître que les Allemands, — aura le sort que méritent les traîtres, c'est-à-dire qu'elle disparaîtra.

Après la guerre, le monde aura beaucoup à faire, surtout en Europe, où il y a tant de ravages. Il importera, plus que jamais, que les pays soient sagement gouvernés; espérons que les peuples, surtout le peuple français, sauront sauvegarder leurs intérêts, et qu'ils châtieront judicieusement leurs mandataires.

H. TRUCHASSON.
Montréal, 10 août 1916.

Rafle du "Chevrolet" par le 178^{ème} Bataillon

L'automobile CHEVROLET, don généreux du 3^{ème} Bataillon de Sherbrooke qui doit être rafalée le 15 courant pour le bénéfice du Fonds Régimentaire du 178^{ème} Bataillon d'Outre-Mer Canadien-Français commandé par le Lt-Col. de la Bruère Girouard et plusieurs officiers autrefois du fameux 22^{ème} Régiment Canadien-Français, promet de rapporter un beau succès. Un grand nombre de billets ont été vendus et la balance s'enlève rapidement. Que tous ceux qui désirent prendre part à ce grand tirage se hâtent d'acheter leurs billets, il en reste encore quelques-uns aux quartiers-généraux à Montréal, coin St-André et Ste-Catherine, et l'on peut aussi s'en procurer en s'adressant au Lt-Col. Hon. du Régiment, Monsieur O. S. Perrault, 900 St-Antoine. Ceux qui ont reçu des livrets de billets pour vendre, sont priés d'en faire rapport sous le plus court délai. Vous faites une oeuvre patriotique en achetant ces billets, et en plus vous courez la chance de gagner une belle automobile.

Hommage à feu Milton MacDonald

Cette délicieuse femme de lettres qui se voile sous le pseudonyme de Madeleine a adressé dans la "Patrie" un hommage ému à feu Milton MacDonald, qui avait accueilli ses débuts et ceux de tant d'autres dont les noms ont depuis brillé dans le journalisme canadien.

"Son passage à la direction d'un grand journal lui permit d'exercer sa rare bonté et de manifester aussi des qualités précieuses. Plusieurs de ceux qui réussirent plus tard dans la carrière, firent leurs premières armes sous sa direction, et il garde le mérite de les avoir accueillis, le premier, de n'avoir pas eu peur de perdre quelque chose en leur donnant la première chance."

"Il joua au Mécène sans s'en douter, et jamais il ne tira fierté de tous les talents qui grâce à lui étaient sortis de l'obscurité, mais le bien qu'il avait tout simplement accompli, dans sa joie de réunir une pléiade brillante qui faisait honneur au journalisme et à la race canadienne-française, lui resta comme un souvenir charmant dont il se réjouissait fort. La pensée des succès qui avaient suivi les débuts de tous ces jeunes gens qui étaient un peu "ses" enfants, était pour lui la meilleure joie."

"En le revoyant, couché dans un grand cercueil noir, l'air heureux de dormir dans la paix infinie, je retrouvai dans la sérénité des traits anoblis par la mort, l'expression de bonté sans fin que j'avais cueillie, un jour de mes dix-huit ans, alors que ma confiance extrême en la bonté des humains m'avait dirigée vers lui, à l'une de ces heures qui décident de toute la vie! Et je songeai combien le Ciel devait bien

grand s'ouvrir devant les âmes vaillantes qui n'avaient jamais trahi la suprême ambition de faire des heureux..."

NOTES

Les fortunes de l'antiquité:— Quels étaient les milliardaires de l'antiquité? Le premier dont l'histoire fait mention était Salomon. Ses richesses pouvaient être évaluées à 20 milliards. Il avait reçu de son père David 10 milliards pour la construction du fameux temple.

Crésus, roi de Lydie, ne vient qu'en seconde ligne: il est l'ont-à-doute le temple de Delphes et dont la valeur dépassait plus de cent millions.

Hérodote parle de quelques présents faits par Crésus, qu'il vit dans le temple de Delphes et dont la valeur dépassait plus de cent millions. Alexandre le grand était puissamment riche, mais les historiens nous font savoir que la plus grande partie de sa fortune était le prix de ses conquêtes. Son expédition en Perse, seule, lui rapporta plus de quatre milliards.

Ptolémée Philadelphe, qui vécut à peu près à la même époque, possédait six milliards.

Auguste, le plus riche de tous les empereurs romains, fut aussi le plus magnifique des monarques. Il dépensa plus de 50 millions pour faire construire des Thermes de dimensions colossales dont les ruines subsistent encore, et dont, disent les chroniqueurs, il n'a jamais personnellement.

Lucullus, s'il n'était aussi fortuné, savait au moins apprécier le luxe d'une table exquise et d'une existence fastueuse; cependant, fait curieux, c'était un fervent des études littéraires, et sa bibliothèque passait pour être la plus riche du monde en manuscrits précieux. Sa fortune fut évaluée à trois milliards.

La prison ou le Joux:—Aux Etats-Unis, comme partout ailleurs, les grands magnats de l'industrie incitent les daces à méconnaître le commandement de Dieu et des législateurs. "Le bien d'autrui tu ne prendras, etc..."

En un tour de main il est facile de distraire un coupon de dentelle chère.

La manie du vol sévit surtout, chez les jolies employées qui doivent vendre aux clientes riches les merveilles du "Paradis des Dames". Et l'on affiche dans la plupart des grandes maisons l'avis suivant: Toute vendeuse que l'on soupçonnera faisant main basse sur un article de son rayon sera fustigée ou livrée à la justice, — à son choix.

Les magasins élurent parmi leur personnel une matrone vigoureuse pour infliger le châtiment des verges aux délinquantes.

Il paraîtrait qu'en une seule semaine, dans le même établissement les inspecteurs ont surpris en flagrant délit de larcin vingt jeunes employées. Toutes, sans hésitation, préférèrent les rigueurs de la "mère à fustiger" aux jugements des tribunaux. Les condamnations restent... tandis que les rigueurs de l'épiderme s'atténuent peu à peu.

—Propos de cul-de-jatte: "Moi au moins, mon vieux, quand je vais dans le monde, il est rare que je mette les pieds dans les plats."

Une femme qui s'y connaît: Lui:—Tu pourrais bien te dispenser d'acheter un collier de perles, comme si tu ne savais pas que nous sommes dans la déche.

Elle:—C'est justement parce que je le sais; c'est pour donner le change.

Pour supprimer l'effet, il faut supprimer la cause.

Le romancier: Je suis d'avis que la plupart des gens dorment beaucoup trop.

Une dame: Ne faites plus de rêves stors.

ECOLE de CHANT DIAMOND

628 Ste Catherine Ouest. Tel. Uptown 2753
20 et 40 POIR MOINS
Sur tous les tarifs pendant l'été.
Succursales à Saint-Hyacinthe et Trois-Rivières.
Circulaires, tarifs et tous renseignements envoyés gratis sur demande à l'importe quelle adresse.

"L'Autorité" est administrée par la Cie L'Autorité Ltée, Bureau: 162 rue St-Denis. Téléphone Est 893. La Compagnie d'Imprimerie Godin-Monard, Limitée, 41 rue Bonsecours, coin rue Champ de Mars, en est l'imprimeur.

On demande un professeur

On demande un professeur d'italien et d'espagnol. Ecrire à 162 rue St-Denis et mentionner conditions.

J. O. Labrecque & Cie

Marchand de Bois et Charbon
141 rue WOLFE,
Prompte livraison.

Spécialité: Le Diamant Noir.
Tél. Est 2390

Cartes professionnelles

COURTIERS

Main 7631
Ed. Lepage Limitée
Agents Financiers
60, RUE NOTRE-DAME E, Montréal

FORTIER, BEAUVAIS & CIE
Courtiers
Membres de la Bourse de Montréal.
90 rue ST-FRANÇOIS
Tél. Main: 424.

RODOLPHE FORGET
Courtier et Banquier
83 rue NOTRE-DAME OUEST
Tél. Main 7181

NOTAIRES

ARTHUR ECREMENT
Notaire
90 rue ST-JACQUES
Tél. Main 4306

GEORGES MAYRAND, M.P.P.
Notaire
Bâtisse Versaillais.
90 rue ST-JACQUES
Tél. Main 1888. Résidence St-Louis 5171

AVOCATS

Perron, Taschereau, Rinfret,
Vallée & Genest
Avocats
11 PLACE D'ARMES
Tél. Main 8260.

Bureau: Main 6762
Résidence: St-Louis 1721
Résidence: Ave. Bastien, Ahuntsic
J. A. E. GRAVEL
AVOCAT
POWER BUILDING
81 CRAIG OUEST. Montréal.

Rodolphe Bédard

Comptable-Huiclé
Vérificateur de comptes. Systématique consultant, Administrateur de succession et liquidateur.
Téléphone Bell Main 8787.
SUITE 601, EDIFICE SHAUGHNESSY,
137 rue McGill. Montréal.

MORGAN & LAVERY
AVOCATS-PROCEDEURS
Bâtisse Versaillais
Suite 620 120 RUE ST-JACQUES
Tél. Bell Main 2578
A. E. D. Morgan, Bâtisse Lavery, B. C. L.
M. Lavery a son bureau au 1^{er} 1 rue St-Thomas, LONGUEUIL.

RENE CHENEVERT

Avocat
Edifice de la Banque d'Ottawa
324 rue ST-JACQUES
Tél. Main 4619.

RAINVILLE & GAGNON

Avocats
160 rue ST-JACQUES
Tél. Main 8784 MONTREAL

FONTAINE & LABELLE

Avocats
Edifice La Presse,
81 rue ST-JACQUES
Tél. Main 917.

DESSAULLES, GARNEAU & VANIER

AVOCATS
88, RUE NOTRE-DAME OUEST
Tél. Main 4116

GORDIEN MENARD

AVOCAT
Tél. Main 6507. Bâtisse Versaillais
RUE ST-JACQUES

Chateau Dupéré

Termine des Traimways.
Rue Notre-Dame, Longue Pointe
SALLE POUR BANQUETS
Repas à la carte. Chef français
Tél. Est 5548

LA COMPAGNIE SOLEX, Limitée

IMPORTATEURS
Entrepreneurs Electriciens, Lampes et Accessoires Electriciens.
262, BOULEVARD SAINT-LAURENT

ÉPARGNEZ VOTRE ARGENT

POUR
L'emprunt de Guerre Canadien

QUI SERA ÉMIS EN SEPTEMBRE.

En achetant une obligation de l'Emprunt de Guerre, vous aiderez au triomphe des Alliés, vous aurez pour vous-même un placement de tout repos et un taux d'intérêt très rémunérateur.

MINISTÈRE DES FINANCES
OTTAWA.

La Crème a la Glace sans égale est celle de la MONTREAL DAIRY

C'est le PLAT des VIEILLARDS, des HOMMES FAITS, des FEMMES et des ENFANTS. Le GRAND-PERE et la GRAND-MERE la recommandent à leurs PETITS-ENFANTS. C'est particulièrement les mets des GENS CHICS.

Nous ne nous servons de rien autre chose que du meilleur des fruits frais dans nos essences, ainsi que de la crème la plus pure et la plus riche, provenant d'un troupeau d'Holsteins choisis. Tout ceci entre dans la composition de notre crème à la glace, faite par un équipement des plus modernes et des plus sanitaires.

Demandez-la à n'importe laquelle de ces essences: — FRAISE, CHOCOLAT, VANILLE — ou notre CREME NA-POLITAINE, notre SORBET, ou notre CREME FRANCAISE. Elles sont toutes hors de pair. S'il arrivait que votre fournisseur en manquât, téléphonez sur-le-champ à la

MONTREAL DAIRY COMPANY

290 AVENUE PAPINEAU

Tél. Est 1618-1661.



PARC SOHMER

OUVERT TOUTS LES JOURS

Attractions extraordinaires
et la Bande du Parc.

ADMISSION 10c.

Nouvelle région ouverte aux nemrods et aux pêcheurs

Le Transcontinental, qui traverse de ses rubans d'acier nos immenses forêts encore vierges de la coupe du bûcheron et dont la faune riche en gibiers de toutes sortes exerce une incessante attraction sur le chasseur, effluve cependant des lacs aux eaux limpides où le poisson abonde et où le pêcheur naturellement sera toujours certain de tendre l'hameçon avec succès. Ces lacs et ces rivières ne sont connus du sportsman que depuis quelques années. Québec a ses Laurentides renommées pour leur gibier, mais la Tuque a elle aussi, dans son voisinage immédiat, d'immenses territoires de chasse, de multiples lacs et rivières qui foisonnent de truites, de brochets et autres poissons de toutes les espèces.

Presque tous les lacs, de même que les territoires de chasse, sont sous bail de location, mais grâce à une entente avec les propriétaires, l'administration des chemins de fer du Gouvernement canadien a le plaisir d'offrir aux sportsmen tous les avantages de pêche et de chasse. Ce bail peut se fier en toute sécurité aux guides qui leur seront recommandés. Il n'y a pas de fatigues pour eux, car les trajets se font des villages aux endroits les plus giboyeux en voiture et en canot. Le lac des Îles semble être le roi de cette région du Saint-Maurice.

Après avoir quitté La Tuque, le sportsman parcourt en voiture une distance de 5 milles pour atteindre le premier camp; de là, il se rendra au lac Long qu'il traversera en canot; en arrivant sur l'autre rive il se trouvera dans la forêt où le gibier abonde. Un portage de quinze minutes le rendra au lac des Îles, où il trouvera un camp pour y établir ses quartiers généraux. La truite s'y prend chaque année par milliers. Les amateurs de gros poissons seront servis à souhait en se rendant au lac Saint-Joseph, où les hameçons leur attireront de la truite de quatre ou cinq livres et un peu plus loin, sur le grand lac Wapagami, et sur la rivière Bostonnais, du doré et autres poissons qui feront leurs délices.

Tout le voisinage du lac des Îles est excellent pour la chasse; depuis deux ans chaque chasseur qui s'y rend y a toujours abattu de l'orignal et du chevreuil; il y a encore la chasse à l'ours qui se fait sur une grande échelle et plusieurs belles pièces, spécialement dans les montagnes du lac Léopold, du lac au Foin et du long de la Bostonnais, y sont abattues. Le confort pour les pêcheurs et chasseurs dans les différents camps est incomparable et M. Alphonse Tremblay, le grand chasseur renommé de cette région et le propriétaire de ces lacs, y a même établi un courrier qui délivre lettres, chaque jour dans les différents camps. C'est dire que tout en étant dans la forêt profonde on y a cependant contact avec le monde des grands centres.

Une autre région merveilleuse que l'on a surnommée le Vermillon, est située à quinze milles de La Tuque. Il y a la encore de nombreux lacs et de vastes territoires de chasse qui feront la joie du nemrod. Les amateurs de belle nature y trouveront des panoramas enchanteurs. L'œil contempera des montagnes bordées de bouleaux, de pins odoriférants, des lacs et des rivières qui déroulent leurs eaux limpides dans le mystère de la forêt. Les lacs y sont tellement nombreux qu'il est impossible de les désigner tous par leurs noms dans cette courte nomenclature. De la truite tachetée, du brochet, du maskinongé, du doré prennent leurs ébats dans ces eaux; sur la rivière Vermillon on y prend du brochet énorme pesant jusqu'à 25 livres; au pied des chutes, du doré de 5 à 6 livres et de la truite en quantité.

Le lac Croissant, près de la station du Transcontinental, renferme de la truite de 5 à 6 livres, et il y a encore là des pêcheurs. Dans le lac des Grand-Mères on y prend de la truite de 3 à 4 livres; on y trouve aussi un camp moderne. Au lac Croche, on y pêche du doré et de la truite de lac communes; au lac Touladi, de la touladi qui ressemble beaucoup à la truite blanche. Viennent ensuite les lacs en Coeur et Achée avec des maskinongés pesant 3 livres, et plus. Il y a dans les environs une cinquantaine d'autres lacs où la truite abonde.

Ce que nous disions pour la pêche peut aussi s'appliquer pour la chasse, qui est excellente dans tous ces territoires. L'orignal, le chevreuil et l'ours sont les principaux gibiers, et ce qu'il y a de plus extraordinaire, c'est qu'en Vermillon, où on ne voyait aucun orignal jadis, on en compte 27 dans une même journée à 3 milles de la rivière. Quelques-uns de ces animaux de la forêt avaient des panaches mesurant jusqu'à 56 pouces d'un bras à l'autre. Et c'est ainsi une théorie constante de lacs, de rivières et de territoires de chasse qui n'attendent que le sportsman.

Si le Transcontinental a ouvert d'immenses régions à la colonisation, il a aussi ouvert de vastes territoires, véritables paradis, pour les pêcheurs et les chasseurs. On n'a qu'à s'adresser à l'agent général des passagers des chemins de fer du Gouvernement du Canada à Moncton ou à l'agent de district des passagers à Montréal pour obtenir tous les renseignements désirés. Ceux-ci se feront un agréable plaisir de répondre à toutes demandes de renseignements. Une seule carte postale apportera une réponse immédiate.

Autour du mariage:
Lui:—Qu'est-ce que tu ferais, si je venais à mourir?
Elle:—Oh, ne me parle pas de cela! J'en deviendrais folle!
Lui:—Est-ce que tu te remarierais?
Elle:—Oh, pas folle à ce point-là.

A travers l'Allemagne

Comment un Français et un Russe s'évadent d'un camp de prisonniers

Il vient de raconter ses vingt et un mois de captivité et les onze camps successifs à travers lesquels le promeneur en Bohême les fantaisies soldatesques des "feldwebel", qui sont les tyranniques de ces vastes gèolles. Il a dit les souffrances du froid, l'abjection du couchage sur la litière déjà foulée par tant de misérables privés de toute hygiène; il a montré la gamelle du matin et celle du soir, uniformément remplies de cette eau tiède où s'ennuient dans leur peau boueuse quelques pommes de terre moisées et à demi cuites; il a avoué, avec une rage humiliée qui fait encore trembler ses larges épaules, la torture du poteau, où l'homme, bridé par des cordes et prenant appui que sur la pointe des pieds, doit subir pendant des heures le ricanelement du bourreau.

Maintenant il raconte les patients préparatifs de l'évasion. Franchir les palissades du camp de B... , hérissées de tisons tranchants et flanquées d'un réseau de fils de fer barbelés, il n'y fallait pas songer. Des patrouilles en surveillance la trop fréquente inspection. Un seul espoir restait. Trouver où pourrait être creusé un boyau souterrain qui franchirait par en dessous ces clôtures. L'esprit constamment tendu sur ce problème, le Français finit par découvrir l'endroit écarté de toute surveillance où pouvait "s'amorcer" ce couloir. Il fallait qu'il disparût presque aussitôt sous de vastes baraquements et qu'il chemînât pendant au moins quatre-vingts mètres avant de s'ouvrir sur l'extérieur.

Avec des précautions de psychologue, François Lemée avait "soufflé" l'énergie des associés possibles, assez décidés pour tenter l'aventure avec lui. Certains qui le voyaient faire des réserves de biscuit et de chocolat le tiraient par le nez, d'autres qui le regardaient avec un air de défi, se disaient qu'il ne nourrirait pas ce même projet d'évasion dont eux-mêmes avaient l'esprit plein. Il ne répondait qu'à demi-mot jusqu'au jour où, sûrs d'eux, quatre hommes se jurèrent fidélité absolue dans le danger, jusqu'à la mort. Il y avait trois Français et un Russe. Tous quatre sont aujourd'hui en liberté; ils s'appellent François Lemée, Paul Malcappe, Germain Goulin et Ivan Kosmitche.

LE COULOIR SOUTERRAIN

Pendant quinze nuits consécutives, ils se relayèrent au travail du souterrain. Celui-ci était tout juste assez large pour les épaules d'un homme. Armé d'un mauvais tronc de fer, le travailleur, à plat ventre, devait fouir avec effort et déblayer la terre plus malaisément encore.

Enfin, tout fut prêt. Le souterrain s'ouvrait sur la campagne. Les fugitifs avaient peu à peu modifié leurs vêtements jusqu'à leur enlever tout aspect spécial et suspect. Ils avaient accumulé de suffisantes provisions de bouche. Une bonne boussole et une carte médicale complétaient leur équipement.

Le 15 mai dernier, à minuit, ils s'engagèrent en file indienne dans l'étroit souterrain, chacun poussant devant soi le modeste baluchon qui contenait ses vitres. L'eau avait envahi le fond du boyau, rendant la traversée extrêmement pénible. Pour parcourir ces quatre-vingts mètres, les fugitifs mirent presque une heure! Enfin, exténués, couverts de fange, moites de sueur et glacés par la fraîcheur du matin, ils se trouvèrent hors du camp et sur le chemin de la liberté.

Et la course nocturne commença, rapide, essoufflée, intrépide, ne connaissant pas d'obstacle: fuite en ligne droite à travers monts et plaines. Les fugitifs, armés de solides bâtons, marchaient bien rassemblés en un groupe compact, décidés à ne point "se lâcher", quoi qu'il pût arriver.

LA FUITE EN TERRE ENNE-MIE

Ils redoutaient l'approche des voies ferrées, car elles sont gardées par des sentinelles très proches. Quand il leur fallait franchir une ligne de chemin de fer, ils se glissaient un à un, marchant sur les mains comme sur les pieds pour ne provoquer aucun bruit du cailloutis. Ils évitaient de loin les moindres bourgades dont les maisons endormies ou clignotantes

étaient autant d'ennemis. Ils se refusaient à traverser les ponts, dont les extrémités sont veillées par de petits postes et les préféraient, en pleine nuit, franchir les cours d'eau à la nage, quand ils ne trouvaient pas quelque barque sur laquelle passer à coups de rames étouffés et lents.

Mais ce qu'ils redoutaient par-dessus tout, c'étaient les chiens. Non pas les hurleurs de nuit, braillards de fermes, mal venus le plus souvent à réveiller le maître de son sommeil épais, mais les chiens-loups de la maréchaussée allemande, les chiens chasseurs d'hommes. Et contre ceux-là qui prennent la voie et ne lâchent plus la piste du fugitif, nos braves Gaulois avaient imaginé un ingénieux subterfuge qui semble une joyeuse "blague" issue d'un vieux fabliau. S'étant approvisionnés de tabac qu'ils avaient broyé et rebroyé jusqu'à pulvérisation, puis mélangé à de la poudre de campfire et à du poivre, ils avaient soin de répandre derrière eux, sur les routes, ce mélange puissamment stérutatoire.

"Ah! s'écriait Lemée avec un bon rire, les chiens pouvaient facilement suivre notre piste, mais au bout d'un instant ils en avaient assez probablement!"

On marchait le plus vite possible, sans paroles, toutes les forces tendues à "faire vite". Puis, avant que se levât le petit jour, on se cherchait un abri pour la journée. Ce n'était jamais dans un bois que se réfugiaient les quatre compagnons, car on y fait de trop fréquentes battues. Un endroit où l'on peut aisément se cacher est celui où précisément on ne doit pas se cacher. Alors, ils choisissaient un champ de seigle dont les tiges vertes leur atteignaient l'épaule. Les quatre hommes s'y engageaient par quatre pistes différentes et chacun prenait soin de redresser avec son bâton les seigles humides de rosée qui s'étaient couchés dans son sillage. Puis, par petits appels, ils se groupaient dans le milieu de la pièce de terre et, accourus maintenant, silencieux, recrus de fatigue, inquiets de voir peu à peu l'aube pâlir le ciel, ils attendaient le soleil ennemi en dévotion sans bruit leurs maigres provisions.

Onze jours et onze nuits s'écoulaient ainsi. Ils avaient contourné Dusseldorf, franchi le Rhin, ils savaient que la frontière était proche et, à mesure que la délivrance leur semblait mieux promise à leurs efforts, une hâte les talonnait qui diminuait leur prudence. C'est ainsi qu'une nuit, ils atteignirent les bords d'une petite rivière très encaissée. Il faisait froid. Pas de barque sur la rive. Rien n'invitait à la baignade. Un petit pont s'offrait, inoffensif, avec son arche champêtre et le silence où il baissait. Les quatre hommes s'y engagèrent. Et comme ils arrivaient à l'autre extrémité, un appel glaça leur sang!

LA SUPRÊME EMOTION

Ils étaient tombés sur un poste. Confusément distingués dans la nuit, les sentinelles semblaient être au nombre de trois. Le Russe et les trois Français décidèrent tout de suite qu'à eux quatre ils passeraient, coûte que coûte. Et ils s'avancèrent. Mais le factionnaire qui les interpellait ne parlait pas allemand. Ils s'approchèrent jusqu'à toucher ses bufflètes, et ils surent, brusquement, qu'ils avaient devant eux un soldat hollandais.

"Nous étions tellement émus par la joie, nous disait Lemée, que nous aurions voulu faire encore quarante kilomètres à pied pour rien, pour le plaisir, comprenez-vous, le plaisir de marcher librement sur les routes, en plein jour, sans se cacher!"

Mais on les conduisit en chemin de fer à Rotterdam, où leur petit groupe se disloqua. Less trois Français rejoignirent leurs corps, et Ivan Kosmitche demandait à partir en Russie. Il promit à ses fidèles amis de leur écrire et François Lemée, dont le visage avait cessé soudain d'être dur, eut, en terminant, cette pensée jolie comme le ciel de Bretagne:

"Notez bien une chose. Sa lettre en russe, quand elle nous arriva, bien sûr que nous n'y comprîmes rien; mais ça ne fait rien; de nous dire que c'est de lui, vrai, ça nous fera bien du plaisir."

sacienne ont circulé, sollicitant une générosité qui ne se fait pas longtemps prier. Un journal fut spécialement imprimé pour cette circonstance unique. Tous nos grands confrères de la presse anglaise célébrèrent avec enthousiasme l'union des deux grandes nations libres de l'Europe occidentale. Le *Daily Telegraph* écrivit une phrase qui correspond exactement à notre pensée: "L'avenir de l'Europe dépend désormais de la collaboration étroite entre la France et la Grande-Bretagne."

Au nom du pays tout entier, M. le Président de la République a remercié nos alliés, en des termes qui les auront profondément touchés; il a envoyé les félicitations de tout notre peuple au général Douglas Haig et à cette armée dont Paris acclamait un contingent. Un jour viendra où notre capitale pourra, de toute sa reconnaissance respectueuse, saluer cette reine Alexandra qui, elle-même, en quelques lignes publiées par le journal *France*, vient d'inviter le peuple britannique "à joindre, par ses offrandes, un lien nouveau à ceux qui unissent déjà les nations sœurs".

En 1871, lorsque notre pays était si malheureux, un Anglais illustre éleva la voix en sa faveur. C'était ce John Ruskin qui demeura l'un des plus grands écrivains du dix-neuvième siècle, l'un des plus riches interprètes des éternels sentiments humains. Et, dans ce même *Daily Telegraph* qui parle de nous aujourd'hui avec des expressions si touchantes, je retrouve, non sans une vive impression, un article de ce maître sur les vieilles cathédrales de France: Chartres, Rouen, Bourges, Amiens, Reims, "écrites à cinq feuilles autour de Notre-Dame de Paris, dont chaque feuille vaudrait une rose complète en tout autre pays du monde".

"Rien autre en art, sur la surface du globe, ne pourrait, écrit-il, tenir lieu d'aucune d'entre elles, si on venait à les détruire." Et Ruskin fondait le comité pour le ravitaillement de Paris avec le cardinal Manning, le professeur Huxley et sir John Lubbock, devenu plus tard lord Avebury. Il convient de donner un souvenir à ces amis de la veille, comme il est juste de rappeler le nom du grand roi Edouard VII. Aujourd'hui que le crime redouté par Ruskin a été accompli, parmi beaucoup d'autres, c'est toute la Grande-Bretagne qui s'indigne et tressaille. Elle a pris les armes — croyons-le — pour des raisons morales, autant que pour des raisons politiques. Elle dit vrai quand elle déclare qu'elle a mis son honneur à ne pas laisser martyriser la Belgique et la France. Et c'est parce qu'une idée morale domine son intervention, c'est pour cette raison, et non pour une autre, que l'empire britannique s'est ligé, qu'il a envoyé sur notre sol des guerriers recrutés dans toutes les parties du monde. Le sentiment qui cimentait cette coalition libérale est le même à Londres, au Cap, aux Indes au Canada, en Nouvelle-Zélande, en Australie. M. Hughes l'a déclaré en débarquant dans l'Afrique du Sud. "Malgré sa puissante organisation, sa propagande empoisonnée et ses succès du début, nous repoussons l'Allemagne comme un lépreux, comme un paria; nous luttons pour la civilisation du monde."

C'est parce qu'ils se sont élevés sur ces sommets que les hommes d'Etat britanniques ont pu dominer et discipliner les forces immenses accourues de tous les points de l'horizon: c'est parce qu'ils ont donné ce sens et cette loi à la terrible lutte que l'idéal britannique et l'idéal français se confondent aujourd'hui. L'histoire n'a rien consacré de plus grand. Ce que la raison du politique a prévu, l'instinct populaire du plus humble le pressent.

Notre devoir est de faire porter tous ses fruits à cet accord fondé sur des raisons si hautes. Puisque l'odieux féodalisme allemand a compromis à ce point nos espoirs d'une loyale société humaine qu'on ne pourra plus les reprendre sans égardement, il appartient à nos deux nations, fortement appuyées par leurs alliés, de sauvegarder les principes pour lesquels, depuis des siècles, souffre et combat l'humanité. C'est l'honneur des ministres anglais d'avoir entrevu, dès le début de la guerre, qu'il s'agissait non pas seulement d'un "conflit matériel", mais, suivant les expressions de M. Asquith, d'un "combat spirituel". Peu à peu, — chez nos amis, tout est progressif, — cette idée a pénétré le peuple entier. Le patriotisme britannique a pris une forme nouvelle; cette nation, qu'on disait réaliste, amie du bien-être et du gain, a quitté ses tranquilles vallées, répondant à l'appel magnifique d'un Lloyd George; elle est montée sur ses collines, fixant désormais ses yeux "sur la grande arête du sacrifice, vêtue d'éblouissantes blanches et dressée comme un doigt rugueux vers le ciel". Et ce contentement au sacrifice l'a, d'un seul coup, rapproché de la France, mieux que n'auraient pu le faire les plus savants traités.

Nous tenterons de dire quelque jour comment cette alliance pourrait être fécondée par une extension de nos relations, intellectuelles ou économiques. Relations intellectuelles: déjà, mon ami Génier travaille à constituer en France une *Société Shakespearienne*. Comme il a raison, et puisque nos théâtres ont, ainsi que l'on dit, ouvert de nouveaux leurs portes, comme

nous préférons aux spectacles souvent lamentables que l'on nous propose, tel de ces grands drames que l'on peut aller entendre sans aucune idée, tous les riches sentiments! Relations économiques. Nous n'ignorons pas que la Grande-Bretagne est encore divisée, sur ce sujet, en doctrines d'apparence opposées: libre-échangistes et protectionnistes se livrent à des discussions qui ne sont pas terminées. Mais nous essaierons de montrer que, dans les diverses hypothèses, la Grande-Bretagne et la France, complémentaires l'une de l'autre pour les produits comme pour le caractère, ont le plus grand intérêt à développer leurs échanges.

En attendant les résultats que nous promet l'avenir, la communauté d'action de nos deux armées réalise chaque jour plus profondément dans les faits l'accord conclu entre les idées. La Grande-Bretagne a salué nos morts. Sa loyale sœur, les soldats de la terre de France. En des vers admirables, écrits sous l'orme du cimetière de Harrow on the Hill, lord Byron exprimait son désir de dormir son dernier sommeil enveloppé des gazons chéris par son enfance, mêlé à la glèbe que ses pas avaient souvent parcourue. Beaucoup de soldats de l'Empire qui, peut-être, avaient fait ce rêve, sont ensevelis au sein de nos villages, dans nos champs, dans nos bois. Puisse-telle être toujours, pour la Grande-Bretagne, une terre amie, la terre qui a bu le sang et recueilli le corps de ses plus chers enfants!

EDOUARD HERRIOT,
Maire de Lyon.

Sénateur du Rhône.
(Le "Journal").

AVIS

THE MODERN TOOL MANUFACTURING COMPANY, Limited.

Public notice is hereby given under the First Part of chapter 79 of the Revised Statutes of Canada, 1906, known as "The Companies Act," letters patent have been issued under the Seal of the Secretary of State of Canada, bearing date of the 10th day of July, 1916, incorporating Samuel Joseph Sarach, real estate agent, Louis Philipe Renaud, Joseph Poliquin, bookkeeper, Marie Rose Fontaine, stenographer, and Joseph Arthur Lefebvre, civil employee, all of the City of Montreal, in the province of Quebec, for the following purposes, viz:—

(a) To manufacture, purchase, take on lease or otherwise acquire, sell or otherwise dispose of or deal in machinery and hardware of whatsoever nature, and more particularly granges, tools, arms, explosives, shells and munitions of war and army and navy supplies and to carry on in all its branches the business of manufacturers of machinery and its accessories;

(b) To carry on any other business, whether manufacturing or otherwise, which may seem to the company capable of being conveniently carried on in connection with the above or calculated directly or indirectly to enhance the value of or render profitable any of the company's property or rights;

(c) To purchase, take on lease or otherwise acquire, to hold, sell or otherwise dispose of, property, movable or immovable, land or any right or interest therein, water powers, power sites, timber limits or licenses, mines, mining rights, mining licenses, quarries, oil wells and products of such, and any interest therein, and more especially in connection with manufacturing and the carrying on of a general machinery business;

(d) To construct, build, construct and equip, public and private works of every description, and to acquire, purchase, hold, sell, dispose of, supply, manufacture, and produce all manner and kinds of material for use in the construction and equipment of such public and private works and more especially to purchase, erect, construct and operate mills, factories, buildings, warehouses, plant and machinery for the purposes of said business;

(e) To construct, maintain, alter, make, work and operate on or in connection with the property owned or controlled by the company, tramways, telegraph, telephone and steam or other boat lines, race and other ways, water powers, aqueducts, wells, roads, piers, wharves, buildings, shops, sawing mills and other works and machinery, plant and other works and other accessories of every description, and to manufacture and generate, by means of electricity and otherwise, light, heat and power, and to maintain, operate and use the plant and machinery necessary therefore, and to buy, sell, manufacture and deal in all kinds of goods, stores, implements, provisions, chattels and effects required by the company, its officers and servants;

(f) To acquire the property, rights, goodwill and other assets and privileges or take over as a going concern the business of any person or company carrying on any business or industry similar in whole or in part to that of the company and to enter into contracts for the supply of services to the company and for the acquisition of the rights of any person or company under contract for the furnishing of work or materials, and to pay for the same, and, with the approval of the shareholders, for the services and benefits of whatsoever nature rendered to the company, in shares of the company paid-up in whole or in part;

(g) To act as agents for others in the investment of funds for the carrying out of any business which this company is authorized to carry on, and to conduct the general business of a holding, investment, promoting and brokerage corporation in connection with any business or undertaking similar to that of the company;

(h) To issue or guarantee the issue of the payment of principal, dividends or interest on the shares, debentures, debenture stock, bonds or other securities or evidence of

debtedness or obligations of any person, company or association with which the company may have dealings, and to pay or provide for brokerage, commission and underwriting in respect thereof;

(i) To promote or to assist in the promotion of any company or corporation carrying on a business similar in whole or in part to that of this company or for the purpose of acquiring the undertaking of the company or any part thereof, and to organize, manage, control, manufacture, mining, oil, land, industrial and other companies, and to act as holding, fiscal and transfer agents and registrars for companies, corporations, syndicates and individuals;

(j) To apply for, purchase, lease or otherwise acquire, any patents, rights of invention, licenses, concessions or the like concerning exclusive or limited rights to use any invention which may seem capable of being used for any of the purposes of the company, and to use, exercise, lease, sell or grant licenses in respect thereof or otherwise turn to account the property or rights so acquired;

(k) To purchase, lease, hold, take in exchange or otherwise acquire lands or interests therein, together with any buildings or structures that may be on the said lands or any of them, and to sell, let, lease, exchange or otherwise dispose of and deal in and to build on the whole or any portion of the lands and all or any of the buildings or structures that are erected thereon, and to improve, alter and manage such lands and buildings;

(l) To enter into any arrangement for sharing of profits, union of interests, co-operation, joint adventure, reciprocal concession, amalgamation or otherwise with any person or company carrying on or engaged in or about to carry on or engage in any business or transaction which this company is authorized to carry on or engage in, or any business or transaction capable of being conducted so as directly or indirectly to benefit this company, and to lend money to guarantee the contracts of, or otherwise assist in promoting, and become a shareholder in any subsidiary, allied company or person;

(m) To lend money to customers and others having dealings with the company on such terms as may seem expedient and to guarantee the performance of contracts by any such persons;

(n) To sell or dispose of the undertaking of the company or any part thereof for such consideration as the company may think fit, and in particular for shares, debentures or securities of any other company having objects altogether or in part similar to those of this company;

(o) To subscribe for, purchase or otherwise acquire, to own, hold, sell, assign, transfer or otherwise dispose of and deal with shares in the capital stock, bonds, debentures or other evidence of indebtedness created by any other companies, states or municipalities and while the holder thereof to exercise all the rights and privileges of ownership, including the right to vote in respect thereof, notwithstanding the provisions of section 44 of the said Act;

(p) To invest and deal with the moneys of the company not immediately required in such manner as may from time to time be determined;

(q) To distribute any of the property of the company in specie among members;

(r) To procure the company to be

registered and recognized in any foreign country;

(s) To do all and everything necessary, suitable, convenient or proper for the accomplishment of any one or more of the objects herein enumerated or incidental to the powers herein named, or which shall at any time appear conducive or expedient for the protection or benefit of the corporation, either as holders of or interested in any property or otherwise;

(t) To do all the foregoing things whether alone or in conjunction with others and whether as principals, factors or agents for any other companies or persons, or by or through any factors, trustees or agents, or on commission;

(u) Any power granted in any paragraph hereof shall not be limited or restricted by reference to or inference from any other paragraph.

The operations of the company to be carried on throughout the Dominion of Canada and elsewhere by the name of "The Modern Tool Manufacturing Company, Limited", with a capital stock of two hundred thousand dollars, divided into 2,000 shares of one hundred dollars each, and the chief place of business of the said company to be at the City of Montreal, in the Province of Quebec.

Dated at the office of the Secretary of State of Canada, this 12th day of July, 1916.

THOMAS MULVEY,

Under-Secretary of State.

E. P. DUNSBY, 170, Fairmont

J. H. HARTE,

218, Laurier Ouest.

Gervais & Frère

71, Oberrier

Demandez notre Crème à la Glace en

BRIOCHES

A. D. QUINTIN,

5140, Sherbrooke Ouest

P. DEMITRE,

4187, Ste-Catherine Ouest

MONTREAL TRAMWAYS CO.

Horaires du service suburbain 1916-16

	LACHINE
De Bureau de Poste.	10 min. Service de 5.40 a.m. à 8.00 a.m.
	20 min. Service de 8.00 a.m. à 4.00 p.m.
	10 min. Service de 4.00 p.m. à 7.10 p.m.
De Lachine.	20 min. Service de 7.10 p.m. à 12.00 minuit
	20 min. Service de 5.30 a.m. à 5.50 a.m.
	10 min. Service de 5.50 a.m. à 9.00 a.m.
	20 min. Service de 9.00 a.m. à 4.00 p.m.
	10 min. Service de 4.00 p.m. à 9.00 p.m.
	20 min. Service de 9.00 p.m. à 12.10 a.m.

Dernier char extra à 12.50 a.m.

SAINT AU RECOLLET ET ST-VINCENT DE PAUL.

De la rue St-Denis à St-Vincent de Paul.	10 min. Service de 5.40 a.m. à 8.00 a.m.
	20 min. Service de 8.00 a.m. à 4.00 p.m.
	10 min. Service de 4.00 p.m. à 7.10 p.m.
De Lachine.	20 min. Service de 7.10 p.m. à 12.00 minuit
Char pour Henderson seulement	12.40 a.m.
De St-Vincent de Paul à la rue St-Denis.	10 min. Service de 5.40 a.m. à 8.00 a.m.
	20 min. Service de 8.00 a.m. à 4.00 p.m.
	10 min. Service de 4.00 p.m. à 7.10 p.m.
Char de Henderson à la rue St-Denis	12.40 a.m.

DE LA MONTAGNE

De Lachine à la rue St-Denis.	10 min. Service de 5.40 a.m. à 8.00 a.m.
	20 min. Service de 8.00 a.m. à 4.00 p.m.
	10 min. Service de 4.00 p.m. à 7.10 p.m.
De Lachine à la rue St-Denis.	20 min. Service de 7.10 p.m. à 12.00 minuit
Char de Henderson à la rue St-Denis	12.40 a.m.

DE LA MONTAGNE

De Lachine à la rue St-Denis.	10 min. Service de 5.40 a.m. à 8.00 a.m.
	20 min. Service de 8.00 a.m. à 4.00 p.m.
	10 min. Service de 4.00 p.m. à 7.10 p.m.
De Lachine à la rue St-Denis.	20 min. Service de 7.10 p.m. à 12.00 minuit
Char de Henderson à la rue St-Denis	12.40 a.m.

DE LA MONTAGNE

De Lachine à la rue St-Denis.	10 min. Service de 5.40 a.m. à 8.00 a.m.
	20 min. Service de 8.00 a.m. à 4.00 p.m.
	10 min. Service de 4.00 p.m. à 7.10 p.m.
De Lachine à la rue St-Denis.	20 min. Service de 7.10 p.m. à 12.00 minuit
Char de Henderson à la rue St-Denis	12.40 a.m.

DE LA MONTAGNE

De Lachine à la rue St-Denis.	10 min. Service de 5.40 a.m. à 8.00 a.m.
	20 min. Service de 8.00 a.m. à 4.00 p.m.
	10 min. Service de 4.00 p.m. à 7.10 p.m.
De Lachine à la rue St-Denis.	20 min. Service de 7.10 p.m. à 12.00 minuit
Char de Henderson à la rue St-Denis	12.40 a.m.

LA ROCHE TARPEIENNE PRES DU CAPITOLE

D'après des informations précises, l'élévation du consul de France, M. C.-E. Bonin, au grade de conseiller d'ambassade, ne serait que le prélude de son dégomme.

DIPLOMATE AU PETIT PIED

L'élévation de M. C.-E. Bonin au poste de conseiller d'ambassade a eu pour effet d'épater, de prime abord, quelques naïfs peu au fait de ce qui se passe dans les consulats.

Un Français, s'adressant à un représentant de l'"Autorité", eût tôt fait de remettre les choses au point par les explications qui suivent:

— Dans les consulats français, lorsque le chef de "l'atelier" est reconnu incompetent ou hors d'âge, on commence, comme c'est le cas pour M. Bonin, par l'élever au grade supérieur.

"Notre consul à Montréal ayant déjà le titre de secrétaire d'ambassade, on le hissa au poste de conseiller d'ambassade. C'est un pont d'or qu'on veut lui ménager vers la retraite. Vous comprenez qu'avec la campagne qui se poursuit actuellement en France contre les consuls de salon, comme en font foi les articles de nos principaux journaux reproduits dans l'"Autorité", la promotion de M. Bonin serait un scandale, une prime à la nullité, si elle n'était le prélude de son rappel en France le plus tard à la conclusion de la paix, et de son remplacement par un homme actif, par un homme d'affaires dont l'unique besogne ne sera pas de plastronner, mais qui s'occupera avant tout de promouvoir les intérêts du commerce franco-canadien.

"Je sais pertinemment que M. Bonin bénéficie de l'appui d'un homme politique français que je pourrais vous nommer. Mais ce politicien est justement de ceux qui seront mis au rancart, après la guerre, par la France, à cause du

mal qu'ils lui ont fait pendant l'époque troublée qui a précédé le conflit. Et avec son protecteur ne manquera pas de descendre le protégé.

"Oh! je ne conteste pas à M. Bonin certains talents dans la régie interne du consulat. Pour gratter sur un franc, il n'a pas son pareil. On l'a bien vu récemment, lorsqu'il mit à pied, sans un sou vaillant, un vieux fonctionnaire qui gagnait bien \$7 par semaine, et dont on affecta le salaire à grossir celui d'un nouvel arrivant placé dans un grade plus élevé. M. Bonin tient méticuleusement les comptes du consulat et pourrait vous dire à un centime près ce qu'il en coûte par jour à la République pour le balayage des bureaux et les frais de poste. En somme, il ferait un excellent comptable, mais ne sera jamais l'agent commercial d'initiative que veut maintenant la France dans ses consulats."

D'autre source nous parvient la nouvelle que M. Bonin, en qui on se plaisait, à défaut d'autre qualité, à reconnaître un diplomate de plus ou moins d'envergure, n'est même pas cela.

Il ne serait qu'un très mauvais émule de Talleyrand, si nous en croyons certains bruits qui nous parviennent de la rade d'Halifax, laquelle avait l'honneur de recevoir, le mercredi, 2 août, pour être précis, la visite de M. Bonin.

Le monsieur de qui l'"Autorité" tient cette information ajouta, en guise de commentaire:

— Apparemment que M. Bonin a la langue trop longue et qu'une petite opération chirurgicale lui serait fort utile. J'édifierai les lecteurs de l'"Autorité" sur cette affaire, qui en vaut la peine.

Gazette rimée

L'homme ordinaire

Plusieurs correspondants m'ont demandé: "Mais écrivez-nous donc quelque chose dans notre langue, dans la langue simple du faubourg. Vous choisissez toujours des sujets poétiques, poétisez donc un peu l'homme de la rue". Voilà, c'est pour me rendre à ce désir que j'ai écrit ce simple récit de l'existence du pauvre bougre que l'engrenage des routines, l'ignorance et la misère broient tous les jours. Il est ce que fut son père, et, son fils sera comme lui demain.

E. T.

"Je l'es z'ai conquis moi, ces gens-là. Ça toujours été une famille de quéteurs." (Un voisin obligeant).

J'su né d'une maison d'la rue

Panet. L'père était un chef

Ouvrier, d'jobeur chez Larue;

Mon nom d'baptême, moi, c'est Joseph!

J'ai té rien qu'à des p'tit' z'écoles,

Et comme on était pau' cheu nous,

A fallu s'att'ler aux bricoles,

Pell'ter dans la bo'ett' jusqu'aux g'noux.

Cé des farces sacrement plates,

D'piquer à n'attraper d'z'efforts,

Dans la terre dure, à quat' pattes

Quand y passe des beaux pétards.

Pi, ça s'adonnait qu'j'les renco'te,

Le soir, en allant m'promener;

Y m'gardaient et ça m'faisait honte,

J'passais mon temps à me r'tourner.

L'dimanche au matin, aux bass's messes,

L'soir au Salut, on faisait l'fond

En jasant avec les jeunes

Qui s'tiennt toujours là, su' l'péron.

M'man endormait la p'tit' d'argnière

Pendant qu'à g'noux su' l'vieux plancher,

Nous aut' on disait la prière.

A neus' heur' on était couché.

Un jour j'demande à m'zelle Alarie

Que j'f'réquenterais depu' trois ans,

Si c'était possib' qu'on s'marie;

A répond:—Où, mais au printemps!

A c't'heur' qu'on a ben d'la famille,

Ça m'force à travailler plus fort;

J'ai pu fair' placer ma grand' fille

Qui trim' depu' que l'père est mort.

J'ai lâché ma d'job dans la rue,

Cé mon gas, Jos, maintenant qu'est là,

Et j'replace l'père chez Larue.

Ça toffé pour l'avoir cell'-là.

Ah! l'a ben longtemps qu'on n'arrache!

On a beau tourner, varnailler,

Pas sortir et pi viv' sans s'charche;

On crève! Bah! Pourquoi brailler?

Jos a dit à m'zelle Alarie

Qu'il fréquentait depu' trois ans:

—Bon! voulez-vous qu'on s'marie?

Elle a répond:—J'veux, mais c'printemps."

J'sens que j'vas partir comm' le père,

Par'ce que j'ai travaillé trop fort.

Et pi, quand j's'rai dans l'cimiquière,

Jos plac'ra sa fille qu'qu' part.

Jos prendra ma d'job chez Larue,

Comm' moi j'ai pris celle du vieux;

Son gas travaillera dans la rue

Y z'auront l'même sort de quéteurs!

ERNEST TREMBLAY.

Comment on enrôle autour de Québec

(Spécial à l'"Autorité")

Québec, 11.—Le recrutement dans le district de Québec, qui n'avait jamais été bien vigoureux, en regard des autres districts, est pratiquement tombé à rien.

Les derniers chiffres publiés en font foi. Aussi bien, pour compléter les effectifs des régiments en formation, il a fallu envoyer des recruteurs dans le district de Montréal. Si vous parlez aux gens de s'enrôler, ils ouvrent de grands yeux comme si vous leur parliez d'un voyage à la lune.

Voici comment la venue d'un officier recruteur fut annoncée aux paroissiens quelque part dans le comté de Bellechasse: —Le major vient pour vous enrégimenter. Ceux qui n'ont rien de mieux à faire feront bien d'y aller, mais je ne crois pas que beaucoup en reviennent.

Pas surprenant qu'avec des paroles aussi encourageantes le recrutement aille petit train dans notre district; mais on nous annonce qu'une campagne de recrutement beaucoup plus énergique va être bientôt commencée.

compagne très chère dans Mme Quevillon, que nul ne pouvait connaître sans l'apprécier hautement.

L'Eglise et l'enrolement

Le Révérend Père Brophy, curé de Ste-Agnès, aurait laissé tomber ces paroles, au cours d'une harangue qu'il prononça en faveur du recrutement, au Parc Dominion: —La hiérarchie catholique, dans la province de Québec, est pour la participation à la guerre actuelle, du côté des Alliés. Ceux qui sont opposés à cette participation ne sont pas avec l'Eglise.

On se demande comment va prendre cette intimation un certain clan qui avait paru vouloir acaparer, pendant un temps, toute la religion.

Les mérites d'une crème à la glace

Bien que la chaleur ait beaucoup diminué au cours de la dernière semaine, on nous rapporte que la crème à la glace de la Montreal Dairy est plus que jamais en demande.

C'est que, voyez-vous, ce mets délicieux n'est pas seulement considéré comme un rafraîchissement, mais qu'une fois qu'on en a mangé, on ne peut plus s'en passer, à cause de sa saveur.

Peary en eût-il apporté avec lui au Pôle Nord que ses hommes l'eussent dégoûté par les froids "les plus noirs".

C'est que, voyez-vous, la crème à la glace de la Montreal Dairy est délicate sous tous les climats et exquise par toutes les températures.

A l'Ecole Normale

Certains vieux professeurs auraient à se plaindre d'un intrigant

Lettre à "l'Autorité"

Le remarquable discours prononcé par lord Haldane à la Chambre des Lords a eu pour effet d'attirer l'attention sur l'instruction publique telle qu'elle se donne en Angleterre. Et si les gens éclairés ne sont pas satisfaits du niveau de l'instruction dans le Royaume-Uni, que diraient-ils du Canada, et particulièrement de la province de Québec?

Le premier remède à apporter, paraît-il, dans les Iles Britanniques, à la situation que l'on déplore, est de réformer le professorat, en commençant par accorder plus de considération aux professeurs, afin d'induire les gens de talent à entrer dans cette voie.

Or, si nous en croyons la lettre que nous publions ci-après, signée d'un citoyen responsable, dont nous faisons le nom pour le moment, tout n'irait pas comme dans le meilleur des mondes à l'Ecole Normale Jacques-Cartier, où l'on forme les futurs professeurs. La façon dont les anciens sont traités ne constituerait pas, à proprement parler, un encouragement pour les aspirants à entrer dans la carrière.

Voici ce communiqué:

Montréal, 9 août 1916.

Monsieur le Directeur,

Voulez-vous avoir l'obligeance d'accorder à un citoyen responsable, l'hospitalité de vos colonnes pour protester contre les injustices dont sont victimes certains vieux professeurs de l'Ecole Normale Jacques-Cartier?

On pouvait lire, dans un quotidien, le 5 courant, les deux petits entrefilets suivants:

"Pourquoi n'établirait-on pas une limite d'âge pour enseigner dans nos écoles normales? On a beau avoir bonne volonté, quand les forces manquent..."

"A l'Ecole Normale Jacques-Cartier, n'y a-t-il pas de vénérables professeurs maintenant d'âge à prendre leur retraite? Si vieillisse pouvait, mais l'enseignement nous bien vite. Place aux moins vieux!"

Ces lignes ne sont certainement pas venues toutes seules au rédacteur du journal en question, qui est un gentilhomme et qui ignore ce qui se passe à l'Ecole Normale.

Elles lui ont été inspirées. Sa bonne foi a été surprise...

Serait-ce par certain grassouillet personnage, grand écumeur de rédaction des journaux, établi en permanence à l'Ecole Normale, où il va, se prononçant sans appel sur chaque chose et jugeant en dernier ressort de la cave et de la cuisine du Principal et enfin de la compétence des professeurs? Il nous est permis de le supposer. Il serait peut-être bon, en effet, d'établir une limite d'âge pour les professeurs, afin qu'ils n'aient pas la douleur, après de longues années d'un labeur ingrat et peu rémunéré, de se voir en butte aux persécutions d'un docteur à l'écouter et aux intrigues d'un faiseur politique, bruyante cinquième roue de tout ce qui passe sur la route.

Il y a certainement, à l'Ecole Normale, des professeurs qui prendraient leur retraite si on n'essayait pas de la leur imposer par des moyens plus ou moins propres, des professeurs qui ne sont pas les premiers venus et qui se sentent blessés dans leur orgueil de savants, de voir leurs capacités contestées par la nullité prétentieuse de professeurs, enfin, qui refusent de se soumettre aux intrigues du dehors.

Les choses se passaient autrement, à l'Ecole Normale, au temps du regrettable Verreault...

Il est vrai que, s'occupant exclusivement de diriger son école (tâche dont il s'acquitta d'une façon remarquable) il n'eût à son service aucun entremetteur ou agent de publicité, dont il eût à satisfaire les rancunes contre certains professeurs et par tous les moyens. L'abbé Verreault n'aurait pas toléré qu'on se serve des journaux pour essayer d'intimider des professeurs, dont le seul crime est d'avoir déçu au fils d'un particulier dont la spécialité est de rendre moyennant finances de menus services... qui ont déjà eu de retentissants échecs.

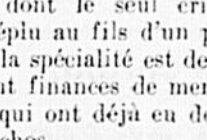
Etablir une limite à l'âge des professeurs... nous en établissons bien une à la compétence de certains principaux! Mais n'essayons pas de faire usage des journaux, pour faire de l'intimidation, car ces procédés sont indignes d'une institution censée être sérieuse comme une école normale.

Veuillez me croire, monsieur le Rédacteur,

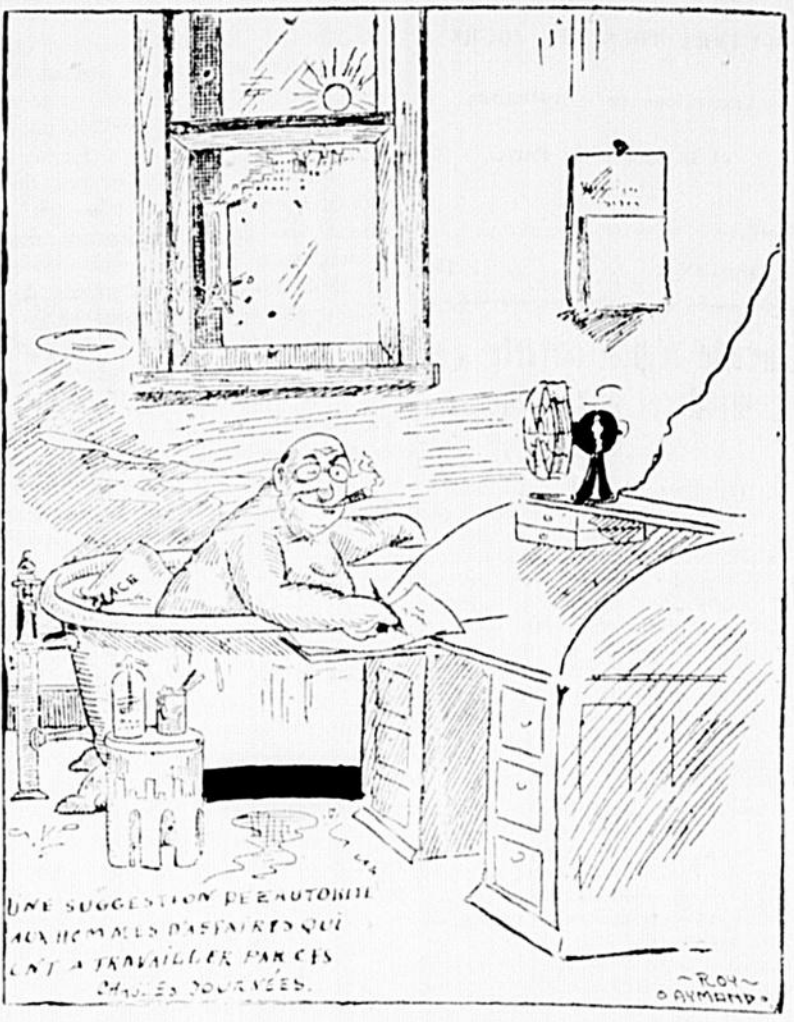
Votre bien obligé,

Un ancien élève de

l'Ecole Normale.



La vie heureuse



Voici comment devraient être aménagés nos bureaux d'hommes d'affaires pendant l'été.

Le contrôleur Coté à l'oeuvre

Il ramène le calme parmi les propriétaires montréalais trop émus

Le commissaire qui visite le plus fréquemment l'hôtel de ville pendant la saison estivale est M. Thomas Côté.

De ce zèle on doit tenir compte au contrôleur des travaux publics. La présence de M. Côté à l'hôtel de ville vient d'avoir un effet très appréciable.

Une rumeur, à l'effet que le Bureau de Contrôle entendait établir une augmentation permanente de la taxe foncière, semait l'émotion chez les propriétaires. Or, le contrôleur Côté n'a pas tardé, au soulagement de tout le monde, de remettre les choses au point.

Le fait est, dit-il, que le Bureau des Commissaires n'a pas encore discuté les mesures qui pourraient être prises en vue de combler un nouveau déficit. Il est donc prématuré d'annoncer que le Bureau des Commissaires a des projets à soumettre à la Législature.

Le maire, il est vrai, caresse toujours son projet d'une taxe mobile, mais la chose n'a pas été discutée officiellement par le Bureau.

M. Côté fait aussi remarquer que le "comité économique" s'est arrêté à des mesures qui auront pour effet de diminuer dans une notable proportion le prochain déficit, si déficit il doit y avoir. C'est une chose osée de dire que les mesures du "comité économique" ne produiront qu'une légère diminution des dépenses administratives. On verra qu'il en est autrement lorsque le rapport sera publié.

LE PARFUM DES FLEURS

Considérations appropriées sur ce snjet charmant

Le parfum des fleurs: Les maladies "vaporeuses", point de départ de nos neurasthéniques modernes, ont été attribuées à l'action des parfums violents que nos ancêtres du dix-huitième siècle employaient avec excès. La plupart des parfums sont en réalité des excitants qui, leur effet une fois passé, provoquent, dans l'organisme, une réaction, c'est-à-dire une faiblesse égale à la quantité de force dépensée au moment de l'excitation. Féré a démontré, par une longue suite d'expériences, que toute sensation est suivie d'une excitation, puis d'une réaction; si la sensation est vive et prolongée, l'excitation fait place à une réaction proportionnelle et détermine une faiblesse nerveuse et musculaire plus ou moins considérable.

L'action des parfums peut être comparée à l'action des alcools. Du reste, les fleurs ne provoquent-elles point sur certains tempéraments une sorte d'ivresse?

Mais si les parfums ont des dangers, ils ne sont point sans utilité. Un savant bactériologiste a démontré que les vapeurs émises par la plupart des essences étaient des antiseptiques puissants. Le baillon de la fièvre typhoïde est tué en douze minutes par l'essence de cannelle, en 35 par celle de thym, en 45 par la verveine de l'Inde, en 50 par le géranium, en 75 par l'origan, en 80 par le patchouli. La lavande et l'eucalyptus sont aussi puissamment antiseptiques.

Pataque

Tant que Montréal conservera des écoles sur des terrains valant quarante-cinq piastres le pied, comme l'Ecole Saint-Jacques, située coin St-Denis et Ste-Catherine, elle fera toujours "pataque" au point de vue financier, et cela jusqu'à la fin des temps.

Parc King Edward

ILE GROSBOIS

Depuis le commencement de la saison d'été, des milliers et des milliers de personnes ont profité de l'aubaine que leur offre le Parc King Edward. De l'aveu de tous, l'île Grosbois est l'endroit idéal pour l'excellence, en ce temps torride, pour aller se reposer, s'amuser et surtout se rafraîchir.

Les attractions du Parc, telles que le Carroussel électrique, les Montagnes russes, les Cavettes dantesques, la Grande Promenade, les salles de danse intérieures et extérieures, etc., complètent le "nec plus ultra" des endroits sains et agréables, où il fait bon de respirer l'air pur et la brise embaumée. Le voyage sur l'eau, à bord des vapeurs "Impérial" et "White Star", ajoute encore au bien-être de ceux qui visitent le Parc King Edward le samedi et le dimanche.

L'île Grosbois est le plus bel endroit de la province pour y faire un pique-nique, et c'est par centaines que les familles s'y rendent depuis le commencement de l'été.

Les bateaux traversent jusqu'à 10 heures du soir, afin de donner aux visiteurs l'occasion de passer en même temps qu'une journée charmante, une soirée des plus agréables.



PARC KING EDWARD

(ILE GROSBOIS)

Ouvert au public les samedis et dimanches.

L'endroit idéal pour pique-niques.

Montagnes russes (scenic railway), Carroussel électrique, cuvettes dantesques, spacieuse salle de danse, etc. Les steamers "Impérial" et "White Star" partent du quai au bas de l'avenue Pie IX, Maisonnette, à 9 et 11 h. a.m. A partir de 1 h. p.m. à toutes les heures jusqu'à 9 h. du soir.

Passage aller et retour, y compris l'admission au Parc, 25c. Enfants âgés de moins de 12 ans, 15c.

Toronto aime-t-il plus que Montréal la France?

(Spécial à l'"Autorité")

Ottawa, 11.—On a constaté avec chagrin, dans les cercles canadiens-français d'Ottawa, que la ville de Toronto avait versé, le 14 juillet, \$27,000 au Fonds des soldats français blessés, tandis que l'amour des Montréalais pour la France ne les avait pas incités à se fendre de plus de \$3,000.

On craint que les fanatiques de l'Ontario n'en tirent la conclusion que l'amour dont se targuent les citoyens de la province de Québec pour la France ne soit qu'un amour de parade, et qu'ils ne se mettent à proclamer que les véritables amis de la République française ce sont eux, eux qui s'enrôlent pour aller combattre les Allemands, eux qui contribuent de leur bourse afin de venir en aide aux héros soldats français mutilés.

Bref, on craint que cette apathie envers la France de l'élément canadien-français ne finisse par faire tort à la propagande pour l'enseignement de la langue de Corneille dans les écoles ontariennes, et que les Orangistes n'en arrivent à proclamer que ce n'est pas tant les intérêts du français que d'autres intérêts qui sont en jeu dans cette querelle scolaire.

Le programme des automobilistes

Sa réalisation constituerait une excellente aubaine pour toute la province de Québec

Le Club des Automobilistes du Canada, sous l'impulsion de ses officiers, — particulièrement MM. A.-L. Caron, président, J.-A. Davis, vice-président, G.-A. McNamee, secrétaire, — poursuit une campagne dont il suffit d'insérer le programme pour démontrer son envergure et le bien que la province pourrait en tirer:

AFFAIRES EN COURS

1. Mise en vigueur rigoureuse des règlements municipaux et provinciaux relatifs à la circulation et distribution de copies de ces règlements comme moyen d'éducation tendant à sauvegarder le public, à guider le législateur et à protéger nos membres.

2. La construction prochaine des grandes routes Montréal-Sherbrooke, Montréal-Ottawa, Montréal-Toronto.

3. Prompte suppression des barrières et réduction des péages excessifs exigés pour le passage des ponts.

4. Amélioration de la traversée de l'île Perrot, et réglementation du tarif du passeur.

5. Construction de ponts entre Sainte-Anne de Bellevue et l'île Perrot, et entre l'île Perrot et Vaudreuil.

6. Goudronnage des grandes routes.

7. Obligation pour les municipalités de poser des indicateurs de direction.

8. Compilation de renseignements complets à l'usage des automobilistes touchant les itinéraires, les directions et les distances, l'état des chemins, les hôtels, etc., plus spécialement dans cette province.

Les ventes d'occasions

Elles donnent lieu de véritables batailles entre femmes

Hier soir, en lisant le journal, j'avisé une annonce signalant une vente colossale dans l'un de nos plus grands magasins. Inutile de vous dire qu'étant femme, je me promis d'aller à cette aubaine.

Le matin, j'étais levée à 6 heures et je me préparais à la hâte afin d'arriver assez tôt. J'étais rendue à la porte qu'il n'était pas 8 heures, et le magasin ouvre à 8 heures et demie. Je me prépare à attendre, quand naturellement arrive une multitude d'autres femmes qui, elles aussi, venaient à cette vente. Nous attendions toutes paisiblement l'ouverture du magasin, quand tout à coup, une poussée se produit. Tous les rangs d'en avant tombent à plat ventre et les autres et moi, qui étions au plan de derrière, passons par dessus, quand arrivent par dessus nous les dames des tout derniers rangs. Il y avait, dans cette avalanche de femmes, quelques-unes qui avaient des dessous plus ou moins douteux, ainsi que je fus à même de le constater, étant sur le dos, les yeux au ciel.

Enfin nous nous relevons tant bien que mal, et toutes nous nous mettons à courir afin d'arriver les premières. Comme je suis jeune et que je cours fort, j'arrive une des premières. Je saisis une brassée de ce que l'on annonçait à si bon compte, quand tout à coup arrive une bonne femme qui me dit: "Ca, c'est pas correct, j'en ai pris avant toi. Avez-vous jamais vu une femme de ménage? A prend toute pour elle et à nous laisser rien à nous autres! J'en veux moi aussi!" Naturellement, je tenais bien le paquet que j'avais saisi, quand elle commence à me crêper le chignon, à m'arracher mon chapeau, à me déchirer mes vêtements. Le gérant fut obligé de se mettre de la partie, car autrement, elle me traitait sur place ou m'aurait crevé les yeux avec son épinglette à chapeau, et je n'ai aucune notion de boxe. On me donna raison, tandis qu'elle continuait à gueuler.

Aussi, croyez-moi bien, Mesdames, depuis cette aventure, je n'ai plus aucune envie d'aller aux grandes ventes d'occasions, car ça n'est vraiment pas la peine de se faire mettre en gougoulles pour aller acheter une blouse en crêpe de Chine à 98 cents, et revenir chez soi en loques. Et si jamais aventure pareille vous arrive, je crois que, comme moi, vous serez guéries.

Mathilde S...

Nos sympathies

Elles sont spécialement acquies à notre ami, M. Hector Laferté, député de Drummond à la Législature, qui vient de perdre ses deux sœurs dans un triste accident de canotage.

x x x

Elles sont aussi acquies à M. Hector Quevillon, qui a perdu une